

L'Andréanais



MÉLITÉE DES CENTAURÉES
Mélitée plante (Dent & Scabrous), 1779.
Mélitée (Dent & Scabrous), 1779.
Mélitée (Dent & Scabrous), 1779.

Saint-André-des-Eaux
reconnue commune
touristique



Toutes les infos :

saint-andre-des-eaux.fr



Cartes d'identité - passeports

rendez-vous sur

saint-andre-des-eaux.fr

ou par téléphone 02 51 10 62 62

Permanence des élu-es en mairie

le samedi de 10h à 12h

sur rendez-vous

État-civil

Fermeture les samedis

du 19 juillet au 16 août inclus

Urbanisme

Accueil uniquement sur RDV

du 15 juillet au 16 août inclus

Téléchargez l'application

Mon
agglo
facile

“

Chers Andréanais, Chères Andréanaises,

Encore quelques jours et les vacances scolaires seront là. J'aurai donc une 1^{ère} pensée pour les jeunes Andréanais qui vont poser les cartables pour plusieurs semaines.

Certains d'entre eux fréquenteront sûrement les structures Enfance/Jeunesse de la commune. Nos animateurs, jamais en manque d'imagination, leur ont concocté, comme toujours, un programme alléchant, fait d'activités artistiques, sportives et culturelles.

L'année dernière à cette même époque, j'évoquais la récente refonte de la rue de la Gare et les travaux qui allaient démarrer rue des Écoles et sur la portion de la rue de la Brière côté cimetière. Ces travaux sont aujourd'hui terminés.

D'autres sont en cours (Rue de l'Océan) et d'autres encore vont démarrer, car nous poursuivons nos efforts en faveur d'une ville et de villages apaisés et bien connectés. Tous les ans, des arbitrages sont nécessaires pour élaborer un Plan d'Aménagement de la Voirie Communale (PAVC) cohérent et continuer à décliner notre Plan Vélo.

Notre commune est vaste et le choix des secteurs à aménager mûrement réfléchi. Il s'appuie sur l'expertise des services techniques.

La route de Tréhé et la VC6 (la voirie communale qui part de Kerméans et se termine à la Lande d'Ust) sont deux axes qui ont été considérés comme prioritaires, car particulièrement « roulants ». Ce sont les principaux chantiers qui s'annoncent. Nous vous expliquons en P. 6-7 en quoi ils vont consister. Réduire la vitesse est un objectif majeur et un engagement que nous avons pris dans le cadre du label VILLE PRUDENTE. Nous restons fortement mobilisés sur cette question et mettons tout en œuvre pour limiter, autant que faire se peut, les désagréments liés à ces travaux.

Je vous souhaite un très bel été, à Saint-André-des-Eaux, ou ailleurs si vous partez découvrir de nouveaux horizons. Vous verrez à la lecture de la brochure glissée dans cet Andréanais estival que, si vous restez « chez nous », les propositions de sorties ne manquent pas.

Nous savons que les personnes vulnérables méritent notre attention toute l'année mais, en cas de fortes chaleurs, soyons particulièrement attentionnés à leur égard cet été.

Bien à vous.

”

Mathieu Coënt

Mathieu Coënt
Maire de Saint-André-des-Eaux
Vice-Président de Saint-Nazaire
Agglomération-La CARENE



L'Andréanais, bulletin municipal d'information de la ville de Saint-André-des-Eaux - n° 348 juillet/août 2025

Directeur de la publication : Mathieu Coënt - maire - Conception et rédaction : Service communication de la mairie - Crédit photos : Images libre de droit - service de la communication, Bonno et Mimic pour le Bottin du coin, artistes prestataires IvyBush.

ISSN : 2967-1396 - Dépôt légal n° 2822

Impression : Imprimerie Le Sillon

Tirage à 3500 exemplaires sur papier recyclé



IMPRIM'VERT®

ACTU

Saint-André-des-Eaux, officiellement commune touristique

Nous savons notre chance de bénéficier, à l'année, d'un cadre de vie exceptionnel.

Pas étonnant que cet environnement, que nous préservons avec force, devienne un lieu de découverte et de villégiature pour les touristes de passage attirés par notre région, qui trouvent également à Saint-André-des-Eaux une large offre commerciale.

Par arrêté préfectoral du 7 avril 2025, notre commune, accompagnée par l'Office de Tourisme Intercommunal Saint-Nazaire Renversante, s'est vue accorder le statut de **commune touristique** pour une durée de 5 ans.

Les trois conditions pour soumettre notre candidature étaient remplies :

> l'existence d'un office de tourisme intercommunal compétent sur le territoire de la commune et classé en catégorie I

► le Tiny Office de Tourisme est installé au port de la Chaussée Neuve depuis l'été 2023.

> une capacité d'hébergement de population non permanente dépassant le seuil minimal de 8,50 %

► grâce à la capacité d'accueil du camping 4 étoiles Les Chalds Fleuris, des gîtes, meublés et chambres d'hôtes, nous dépassons les 20 %.

> L'organisation d'animations de tous ordres

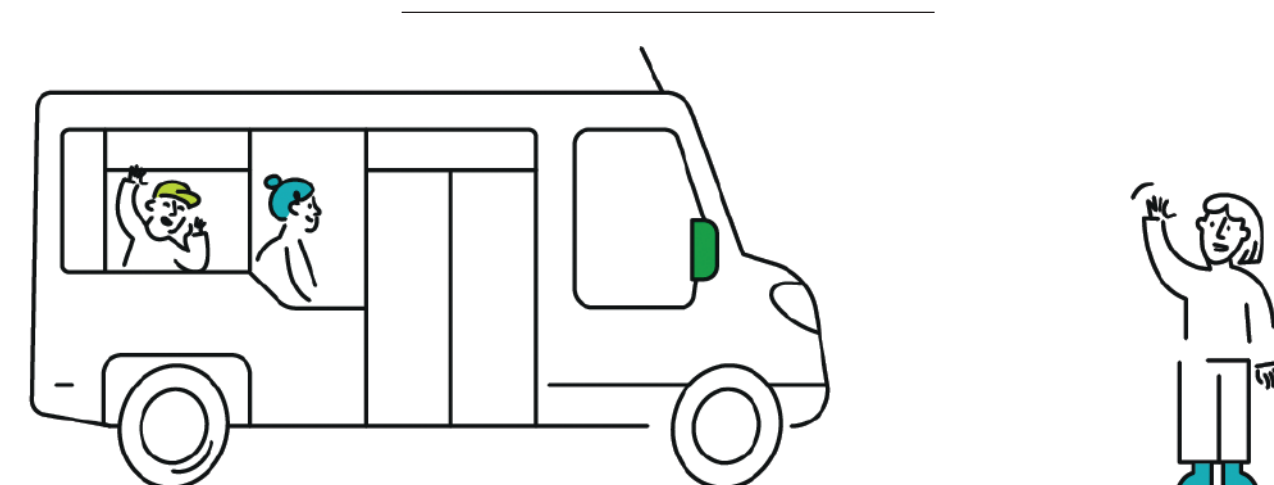
► municipales, associatives ou proposées par l'Office de Tourisme, elles sont nombreuses (Fête des Chalds Fleuris, Chal'en Fest, Marché de Guillaume, soirées Entrée-Plat-Dessert, marchés de producteurs, promenades en chalds...)

Grâce à cette appellation commune touristique, l'agent de surveillance de la voie publique (ASVP) bénéficie du statut d'agent temporaire de police municipale en saison, offrant ainsi un binôme optimisé avec le policier municipal.



Laurent Ponnelle
Adjoint au tourisme

« Le statut officiel de commune touristique vient récompenser une dynamique existante, ancrée dans une démarche de développement maîtrisé. Cette dénomination renforce l'image de marque de la commune et témoigne d'une qualité de vie profitant à tous les habitants en plus des visiteurs de passage. C'est plus de visibilité pour nos animations et un véritable atout pour la vie économique andréanaise. »



Ycéo vous emmène à Pornichet cet été !

Du samedi 5 juillet au dimanche 31 août 2025, profitez de Ycéo Flex, le service de taxi collectif sur réservation proposé par Ycéo, pour vous rendre à Pornichet depuis Saint-André-des-Eaux.

C'est la nouveauté estivale 2025. Durant cette période, une liaison est proposée entre un arrêt Ycéo à Saint-André-des-Eaux et le rond-point de l'Hippodrome à Pornichet. Parfait pour passer une journée à la plage, seul, en famille ou entre amis !

Le service fonctionne en journée sur réservation, à effectuer au plus tard la veille du déplacement, par téléphone au 02 40 00 75 71. Accessible avec les abonnements 18-25 ans, 26-59 ans et 60 ans et + et la formule post-paiement, le tout sans frais supplémentaires.

Plus d'informations sur yceo-mobilite.fr ou au 02 40 00 75 75



Fermeture du bureau de poste

Une page se tourne.

Début avril, La Poste a informé la municipalité du projet de fermeture définitive de son bureau andréanais après l'été, une fermeture rendue possible en raison de l'accord trouvé avec le gérant du tabac/presse, afin que les activités postales soient transférées dans son établissement dans le cadre du dispositif **La Poste Relais**. Le tabac-presse gère, depuis plus d'un an déjà, la consigne Pickup de La Poste pour les colis.

Le dispositif La Poste Relais est effectif depuis le 23 juin.

De quoi s'agit-il ?

La Poste donne mandat à un commerçant pour effectuer, en son nom et pour son compte, des prestations postales. Les commerçants retenus le sont parce qu'ils sont volontaires pour élargir leur offre de services, mais aussi et surtout parce qu'ils sont en capacité d'offrir une amplitude horaire avantageuse.

C'est bien le cas du **tabac-presse St Andrews** qui accueille sa clientèle du lundi au vendredi de 6h30 à 19h30, le samedi de 7h à 19h15 et le dimanche de 8h à 13h.

Pourquoi ?

Les magistrats de la Cour des comptes ont récemment pointé la « **dégradation** » de la situation financière de La Poste, allant jusqu'à préconiser de distribuer plus rarement le courrier et de réduire le nombre de bureaux de poste.

En cause, « **la baisse marquée** » de la fréquentation des bureaux de poste et le déclin « **inexorable** » de la distribution de courriers.

La raison de cette baisse de l'activité postale est parfaitement identifiée. Elle est la conséquence directe du développement du numérique.

Saint-André-des-Eaux n'échappant pas à la règle, depuis 2023, le bureau de poste n'offrait plus que l'amplitude horaire minimale, soit 12h30 par semaine.

En 2024, la fréquentation moyenne du bureau de poste a été de 43 clients par jour, se déplaçant -dans 77 % des cas- pour des opérations concernant du courrier ou des colis. Entre janvier 2020 et juin 2024, la fréquentation a diminué de 42,46 %.

Quelles prestations ?

La Poste Relais permet d'effectuer les démarches traditionnelles d'un bureau de poste classique : retrait de lettres et de colis, affranchissement et achat de timbres, achat d'enveloppes et emballages prêt-à-envoyer, dépôt courriers et colis. Seuls les services financiers ne sont pas assurés, à l'exception du retrait d'espèces pour les clients de La Banque Postale à hauteur de 150 € sur compte courant par période de 7 jours. Rappelons que le Distributeur Automatique de Billets installé dans le magasin Utile est également accessible sur une très large amplitude horaire.

La disparition de ce service de proximité n'a rien d'anodin. Le principe de cette fermeture est vivement regrettable et critiquable.

Cependant, en termes de service à la population, **La Poste Relais** permet d'accéder aux services courants de La Poste 7 jours sur 7, grâce à la très large amplitude horaire du tabac-presse, qui ouvre ses portes plus de 82 heures par semaine.



QU'EST-CE QUE C'EST ?

Quand on parle du Projet Culturel de Territoire (PCT), peut-être pensez-vous aux partenariats artistiques dans les écoles, ou encore aux festivals Folk-en-Scène et Grand Huit qui font escale dans la commune. Mais saviez-vous que la promotion des résidences artistiques est un autre axe du PCT ? Cette année, les élus Culture de l'agglomération ont confié au **Bottin du Coin** la mission de « raconter, rêver, révéler le territoire avec les habitants ». C'est ainsi que, depuis le 4 mai, deux personnages loufoques arpentent les communes voisines...

Comment les repérer ?



Résidence artistique de territoire

OU ET QUAND ?
> du 13 au 16 août > Saint-André-des-Eaux aux environs du complexe sportif

ET PERSONNE N'EN PARLE MIEUX QUE LES ARTISTES EUX-MÊMES...

MAIS POURQUOI ?

« C'est comme un annuaire, mais avec plus d'humains et de blagues dedans. Appareil photo au cou, carnets en main et crayon à l'oreille, Bonno et Mimic maraudent, rencontrent, écoutent, dessinent, déclenchent, écrivent, boivent (ça arrive), **se marrent avec tous ceux qui ont du temps à leur accorder.** Pourquoi ? Pour réunir toutes les histoires du quotidien des communes de l'agglomération dans un annuaire du sensible.

Un bottin pas comme les autres, qui recense les petits riens qui comptent beaucoup. Peut-être que grâce à eux, vous saurez enfin où faire réparer votre mobylette pour pas cher ou apprendre la crapette [...]. » Alors ne soyez pas surpris si vous croisez Bonno et Mimic en traversant le complexe sportif à la mi-août... et laissez le charme opérer ! **Restitutions prévues début décembre.**

Patrimoine : fresque murale et si vous en étiez ?



La façade de l'ancien local infirmier en face de la boulangerie accueillera prochainement une fresque commandée par la municipalité à l'artiste andréanais Stevla. L'intention est de mettre à l'honneur les différents éléments, actuels et passés, qui forment le patrimoine vivant de Saint-André-des-Eaux, créant un lien entre les époques et les habitants dans un ensemble narratif, poétique et participatif. En effet, vous pouvez, si vous le souhaitez, contribuer à sa réalisation. Deux conditions : être majeur-e et disponible cet été à partir du 19 juillet (calendrier plus précis à définir). Aimer travailler dans la bonne humeur est un plus ! Contactez-nous à l'accueil de la mairie ou à l'adresse communication@ville-st-andre-des-eaux.fr.

Aménagement de voirie

Tréhé - Kerméans - La Lande D'Ust



« Tous les trois mois environ, nous venons à votre rencontre dans les villages et les quartiers. Ces permanences nous permettent de venir expliquer les projets et de mieux appréhender vos préoccupations du quotidien.

Le 25 mars 2023, pour ce tout premier rendez-vous « hors les murs », nous étions à Tréhé. Les riverains avaient attiré notre attention sur l'état de la voirie, sur la nécessité d'abaisser la vitesse et de sécuriser les déplacements.

Depuis, à chacune de nos visites dans les villages, la problématique de la vitesse s'est invitée dans nos conversations. Parce que nous entendons ce que vous nous dites, deux chantiers d'envergure sont programmés. Dès le mois de juillet, nous intervenons sur la route de Tréhé, puis à l'automne sur la liaison Kerméans-Le Châtelier-La Lande d'Ust. Ces travaux relèvent du Programme d'Aménagement de la Voirie communale en lien avec le déploiement du Plan Vélo. Ils témoignent des engagements que nous avons pris dans le cadre du label VILLE PRUDENTE. Ces aménagements ont été soigneusement étudiés afin de ne pas gêner la circulation des bus, notamment des transports scolaires, et des engins agricoles.

Pascal Goyal, adjoint aux travaux, et Thibault Chevalier, subdélégué aux mobilités douces, sont les élus référents pour ces opérations.»

Laurence Domet-Grattieri
Adjointe à la communication et la citoyenneté



Sur la route de Tréhé, pour modérer efficacement la vitesse et renforcer la sécurité, la commune prévoit également l'installation de :

- > Deux rétrécissements de type « écluse », avec priorité alternée pour ralentir la circulation ;
- > Deux plateaux ralentisseurs, dont un surélevé à l'intersection avec la route du Bilot ;
- > Des limitations de vitesse à 30 km/h au droit des écluses, pour garantir une circulation apaisée.

Route de Tréhé

Cette longue voie sans issue démarre de la RD 47 et débouche sur le port de Tréhé. La voirie est étroite et offre peu de largeur pour les croisements. C'est un linéaire le plus souvent droit avec une longue visibilité et peu de marquage au sol, ce qui encourage la prise de vitesse. L'analyse des données du radar pédagogique l'a confirmé.

Afin de sécuriser tous les types de déplacement, qu'il s'agisse des piétons, des cyclistes ou des automobilistes, plusieurs aménagements vont être réalisés sur le secteur : le passage en sens unique de la route du Guiziot sauf pour les cyclistes permettra de pacifier et fluidifier la circulation sur cette petite voie.

Un « **chaussidou** » sera aménagé entre la route du Guiziot et la route du Bilot offrant un meilleur partage de la chaussée. La **vitesse sera abaissée en plusieurs zones clés** : Après le secteur de la Ville Savary, une Zone 30 s'étendra jusqu'aux abords du port de Tréhé, avant de laisser place à une **zone de rencontre** au niveau du port, où la priorité sera donnée aux usagers les plus vulnérables.

Ces aménagements visent à rendre les déplacements plus sûrs, plus agréables et mieux adaptés aux usages quotidiens des riverains et des visiteurs.

Route de Kerméans, du Châtelier, de la Lande d'Ust « VC6 »

Cette voie communale qui, depuis le rond-point de la Belle Étoile rejoint la commune de Saint-Nazaire en évitant le centre-bourg, a des airs de « rocade ». On y relève des changements de vitesse fréquents et incohérents au vu des largeurs de voirie. Étroite, elle offre peu de confort pour les mobilités actives, pour un usage parallèle à celui du Chemin du Grand Courtil. Là encore, son caractère linéaire avec une absence de marquage au sol favorise la prise de vitesse.

> Sur le premier tronçon Kerméans-route du Châtelier, il est prévu le décalage du panneau d'entrée d'agglomération, un « **chaussidou** » de Kerméans jusqu'au carrefour de la rue de la Brière, 3 rétrécissements de type « **écluse** » avec sens prioritaire, un plateau ralentisseur surélevé au niveau de la Rue Jean, des limitations de vitesse (30 km/h au droit des écluses).

> Sur le tronçon de la route de la Lande d'Ust en direction de Saint-Nazaire, il est prévu le décalage du panneau d'entrée d'agglomération, le prolongement du « **chaussidou** » jusqu'à l'intersection avec la route de la Maisonneuve, 4 rétrécissements de type « **écluse** » avec sens prioritaire, 2 plateaux surélevés, des limitations de vitesse (30 km/h au droit des écluses).

Le PAVC 2025 c'est aussi :

- > Rue des Chênes (réfection enrobé)
- > Rue de Kerpoisson (réfection enrobé)
- > Rue de l'Île de la Pierre (création de trottoirs)
- > Impasse de l'Île de la Pierre (sablé ciment)
- > Impasse du Dizio (réfection bicouche)
- > Chemin Centre Technique Municipaux/Ville Rouëlo (Reprise du sablé ciment et écoulement des eaux)
- > Impasse du Bourbot (réfection bicouche)
- > Impasse de la rue de la Brière (réfection bicouche)
- > Impasse de la Ville Allain (réfection bicouche)



► Inventaire des zones humides, votre avis nous intéresse.



- ▬ Limites communales
- ▬ Cours d'eau (CARENE)
- ▬ Inventaire des zones humides 2011 (CARENE)
- ▬ Zones humides complémentaires à expertiser (Dires d'arteurs)
- Zones de sources à expertiser (Dires d'arteurs)



Les zones humides, c'est quoi ?

Le code de l'environnement définit les zones humides comme « les terrains exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire; la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles* pendant au moins une partie de l'année ».

* plante qui préfère ou exige des milieux humides ou aquatiques.

> Pourquoi inventorier des zones humides ?

L'actualisation des inventaires des zones humides est une démarche portée par le Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE) Loire Bretagne ainsi que du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Estuaire de la Loire. Le précédent inventaire datait de 2010. Cette démarche est engagée par Saint-Nazaire Agglomération-la CARENE sur

toutes les communes de l'agglomération et identifie également les zones de sources et les haies utiles à l'infiltration des eaux de pluie.

L'objectif est d'améliorer les connaissances liées au territoire afin de préserver la ressource en eau qui est un bien commun universel.

Ces connaissances viennent alimenter la mise en application du Contrat Territorial Eau Brière/Brivet porté par le Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB) et mis en œuvre sur le territoire communal.

Les données récoltées seront intégrées au Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) qui détermine les conditions d'aménagement et d'utilisation des sols.

> Quelle est la démarche utilisée ?

En mars 2024, un groupe d'acteurs locaux composé de chasseurs, pêcheurs, guides, naturalistes, habitants et élus s'est réuni pour identifier les secteurs à expertiser sur la commune.

Suite aux échanges avec ce groupe, les grandes caractéristiques du territoire ont pu être mises en avant et croisées avec une approche cartographique.

Le bureau d'étude Hydroconcept, mandaté par Saint-Nazaire agglomération-la CARENE, a réalisé ensuite la prospection de terrain durant le premier semestre 2025.

> Vous pouvez donner votre avis...

La dernière phase de cette démarche s'ouvre par une consultation publique numérique qui sera accessible à partir d'août 2025 à toute personne intéressée.

Les Andréanais pourront contribuer en se connectant sur le site internet de la commune :

www.saint-andre-des-eaux.fr [rubriques Démarches et vie quotidienne/ Environnement]

Le groupe d'acteurs locaux sera à nouveau réuni lorsque l'enquête sera close pour prendre en compte les remarques et programmer des levées de doutes pour valider l'inventaire.

> Pour aller plus loin : Vidéo expliquant le SAGE :

youtu.be/mnd84-f8GWg

> Le SAGE Estuaire de la Loire :

www.sage-estuaire-loire.org



Du nouveau au port de Tréhé

Les travaux de remise en état des ports de la commune

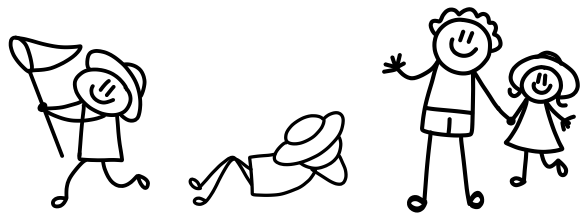
se poursuivent, en lien avec la Commission Syndicale de Grande Brière Mottière et le Parc Naturel Régional de Brière.

Après le port de la Chaussée Neuve, c'est au tour du port de Tréhé de bénéficier d'un désenvasement. Etant donné la morphologie du lieu très naturelle, arborée et étroite, accueillant des espèces protégées telles que le **piment royal** (une plante appelée aussi myrte des marais), cela nécessite des équipements adaptés. Pour cette raison, un engin amphibie de petite taille sera utilisé pour aspirer les vases dans les chalandières et les redéposer dans un fossé à proximité afin d'éviter l'export.

Pour compléter cet entretien, le curage des deux canaux principaux est à prévoir.

Lors de la mise en place du plan marais en 2023, permettant aux communes de bénéficier de financements de Saint-Nazaire Agglomération-la CARENE, ces travaux au port de Tréhé avaient été fléchés par les participants au groupe de travail pour y favoriser différents usages, y compris la fonction « coupe-feu » de certains canaux.

Toutes les informations utiles seront affichées au port de Tréhé (descriptif des travaux, phasage, délai pour déplacer les chalands...).



Jules Ferry

100^{ème} jour d'école

Vendredi 25 avril 2025, les élèves des classes de CP et de la classe externalisée de l'IME ont fêté le 100^{ème} jour d'école.

Les élèves ont participé avec motivation aux différents ateliers autour du nombre 100 : construire une centaine à l'aide de cubes, écrire les 100 choses que nous aimons, créer un enchaînement musical avec 100 percussions corporelles et instrumentales, courir 100 secondes, marquer 100 paniers de basket...

La journée a été riche en apprentissages grâce à l'engagement des élèves et à la coopération des parents venus encadrer les ateliers.



Atelier prise de son

Après une présentation du travail de l'artiste Valentin Ferré (en partenariat avec le VIP de Saint-Nazaire), les deux classes de CE1 se sont rendues en Brière mi-mai pour des ateliers de prise de son. Les élèves ont ensuite travaillé avec l'intervenant, qui s'est déplacé à l'école sur plusieurs séances. **La finalité du projet** : créer une bande son artistique, pour chaque classe.



Projet littoral

Deux temps forts dans le cadre du projet sur la découverte du littoral pour les élèves de CE2 de l'école élémentaire Jules Ferry.

Tout d'abord, une pêche à pied à Pornichet qui leur a permis de découvrir la biodiversité de l'estran à marée basse.

Puis une sortie à La Turballe, pour visiter le port de pêche, le sardinier « le Gré des vents » et s'essayer à la confection de nœuds marins !



Le jeudi 22 mai et le vendredi 6 juin, les élèves de CM2 de Jules Ferry ont accueilli les pompiers de Saint-André-des-Eaux, afin d'être sensibilisés aux gestes de premiers secours.

Différents ateliers ont été proposés, dans l'objectif de réaliser la formation « **Gestes qui Sauvent** » :

- > Comment réagir lors d'urgences vitales
- > Être capable d'agir rapidement et efficacement pour attendre l'arrivée des secours professionnels et reconnaître les situations d'urgence
- > Connaître différents gestes comme l'alerte des secours, l'utilisation d'un défibrillateur, la position latérale de sécurité. Cela fut un moment très enrichissant, les enfants sont sortis grandis et fiers.



Notre-Dame

Rencontre sportive CM1-CM2-6^{ème}

Mardi 20 mai s'est déroulée la très attendue rencontre sportive réunissant les élèves de CM1-CM2 et 6^{ème} des établissements de Pornichet, la Baule-Escoublac et Saint-André-des-Eaux. C'est sous un beau soleil que les élèves, par équipe, ont participé à différents ateliers d'athlétisme ou sports collectifs. Un moment toujours très apprécié de tous.



Voyage en Auvergne

La semaine du 12 au 16 mai, 26 élèves de CM2 sont partis explorer l'Auvergne et découvrir ses merveilleux paysages. Du Puy de Dôme au Puy de la Vache en passant par le volcan de Lemptégy, la vallée de Chaudefour et Vulcania, les volcans n'ont plus de secrets pour nos aventuriers ! Ce fut un très beau séjour sous le soleil qui a ravi petits et grands.

Un grand merci à l'APEL et l'OGEC qui participent chaque année au financement du séjour scolaire des CM2.



De nouveaux vélos en maternelle

Au retour des vacances de Pâques, les élèves de PS ont eu la joie de découvrir de nouveaux vélos ! Un grand merci à l'OGEC pour ce très beau cadeau !



Visio avec les correspondants anglais

Le mardi 25 mars, les élèves de la classe de CP ont rencontré leurs correspondants anglais lors d'une visio ! Ce temps d'échange a été l'occasion pour chacun de se présenter individuellement et de poser quelques questions.



Services
Enfance jeunesse

Inscriptions 2025

> Cart'Abeille

Pour l'année scolaire 2025/2026, les inscriptions aux différents services Restauration Scolaire, Accueil Périscolaire et Accueil de Loisirs débiteront le 15 juillet, sur le portail famille Cart'Abeille.

> JEM Jeunes et motivés

Les inscriptions au JEM, pour l'année scolaire 2025/2026, débiteront dès le 1^{er} septembre. Elles concernent tous les collégiens résidant à Saint-André-des-Eaux. Il suffira de passer à l'Espace Enfance retirer une nouvelle fiche de renseignements à remplir et de s'acquitter d'une nouvelle cotisation de 23,55 €.



Club Mahjong

Le MCCA organise à Saint-André-des-Eaux son 2^{ème} tournoi de Mahjong, qui marquera le lancement de la saison 2025/2026 du circuit de la Fédération Française de Mahjong « Golden League ».

> Le tournoi se déroulera les 2 et 3 août 2025.

Samedi de 8h50 à 18h30 - Dimanche de 8h30 à 17h

Ce tournoi se fera selon les règles du green book et des régulations EMA (Association Européenne de Mahjong) et accueillera les joueurs français et internationaux de Mahjong.

Le Mahjong club côte d'amour reste ouvert tous les lundis de 13h00 à 17h30 et les mercredis de 19h00 à 0h00.

Pour tous renseignements contacter :

mahjongclubcotedamour@gmail.com ou au 06 43 96 01 00



Saint-André Football

La SAF en R2

30 ans après, le Club retrouve le 2^{ème} niveau régional. Un grand bravo aux joueurs, dirigeants, bénévoles et supporters.

C'est grâce au travail de tous les éducateurs (des jeunes et des seniors) et de tous les bénévoles du Club qui œuvrent tous les weekends, que la SAF retrouve ce niveau.

On vous attend nombreux au Bal Populaire du 14 août. Buvette et restauration proposées par le club des supporters.



Tennis

Beau spectacle sur les terrains de tennis de Saint-André-des-Eaux

Le TCA a été choisi par le Comité Départemental de Loire-Atlantique pour organiser les phases finales des Championnats Individuels Départementaux Hommes et Dames 4^{ème} et 3^{ème} série, les 31 mai et 1^{er} juin. Les meilleurs joueurs et joueuses de Loire-Atlantique ont offert un spectacle de qualité pendant ces 2 jours sur les terrains de tennis rénovés. La remise des prix s'est déroulée en présence de Monsieur le Maire.

Tournois - Stages de tennis

Comme chaque année, le TCA organise entre le 30 juin et le 19 juillet des Tournois Multichances ou Open, pour les jeunes et les adultes.

Les enseignants du club organisent des stages, ouverts à tous, jeunes ou adultes, du 21 juillet au 8 août.

> Pour tout renseignement : 06 14 72 02 01/06 95 30 15 30

Le TCA sera présent au forum des associations.

Venez nous rendre visite.

La prochaine Assemblée Générale se déroulera le vendredi 17 octobre à 19h à la cafétéria du complexe sportif.

Contact TCA : 02 40 91 50 50 ou : tc.andreanais@fft.fr

site internet : <https://tenup.fft.fr>

Les Fanas du Dancing

L'association organisera une bourse aux vêtements et jouets d'enfants **le samedi 30 août 2025** à la salle Anne de Bretagne. Ouverte à tous les Andréanais dans le cadre d'un geste écocitoyen de recyclage.

De 10h à 16h - 5 € la table

Des emplacements seront réservés aux parents d'enfants adhérents de l'association.

> Réservations : Séverine Fraudin : 06 67 80 15 68

Esco Saint-André des Eaux

Le club a organisé sa sortie annuelle le week-end du 14 et 15 juin sur le magnifique trail de l'île d'Yeu, un moment convivial et sportif très apprécié par tous les participants. Les inscriptions pour la saison prochaine débiteront début septembre sur notre site internet :

www.escosaintandre.fr : rejoignez-nous pour partager passion et bonne humeur !

Amicale des Donneurs de Sang

Collecte de sang > jeudi 21 août de 16h à 19h30

Espace du Marais > RDV sur efs.link/rdv

L'EFS constate une **baisse des dons de sang en 2025**. Or, les besoins sont constants, voire plus nombreux en cette période de vacances. **Rien ne peut remplacer le sang humain, en seulement 1 heure, votre don peut sauver une vie.**

Vous avez entre 18 et 71 ans et avez la chance d'être en bonne santé, alors n'hésitez plus, devenez donneurs.

En cas de doute sur votre capacité à pouvoir donner, un pré-questionnaire est disponible lors de la prise de RDV.



L'Outil en Main

Pour la rentrée de septembre, afin de renforcer nos équipes, **nous recherchons des bénévoles, retraités ou actifs, gens du métier ou expérimentés : couturières, jardiniers, couvreurs...**

Les ateliers ont lieu le mercredi après-midi :

> **14h à 16h** en dehors des vacances scolaires dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Contact : 06 16 16 29 33

Pétanque Club Andréanais

Le Club propose :

les mardis/jeudis/samedis : entraînement à la mêlée de **13h30 à 17h30**

les mercredis : initiation au « TIR DE PRECISION » de **10h à 12h**

Vous pouvez également participer au concours interne mensuel en doublettes formées ou à la mêlée, aux différents tournois organisés par le Club.

21 terrains numérotés pour pratiquer une activité conviviale dans un écrin de verdure.

Adhésions, inscriptions, renseignements, contact : lapetanqueandreanaise@gmail.com

AGENDA :

Lundi 14 juillet

Tournoi de pétanque OUVERT A TOUS

14h à 18h

Vendredi 15 août

Tournoi de pétanque OUVERT A TOUS

14h à 18h

Boulodrome du Complexe sportif :

Tous les mercredis **du 18 juin au 27 août** inclus

Pique-nique pétanque

19h à 22h

Apportez couverts/repas/tables et chaises pliantes

Gratuit et ouvert à tous de 9 à 99 ans.



Sport & Form' ASF

L'Association SPORT ET FORM propose des cours toute l'année (sauf pendant les vacances scolaires). Vous pourrez retrouver les membres du bureau pour des renseignements et/ou vous inscrire aux différentes activités sportives :

> Samedi 30 et dimanche 31 août 2025 de 9h30/12h

A la salle Anne de Bretagne au 1^{er} étage.

Au Forum des associations à l'Espace du Marais

> **Samedi 6 Septembre 2025 de 9h à 13h**

Nouveauté 2025/2026 : un cours de « Gymnastique douce avec chaise » est proposé **le vendredi de 15h à 16h**

Reprise des cours le lundi 8 septembre 2025.

Pour plus de renseignements pour la saison prochaine, vous pourrez consulter le site de l'Association à partir du 15 juin 2025 www.asfstandre.com

►►► Bienvenue à ...



RESTAURANT LE HAUT MARLAND

Retrouvez Hugo Heurtel et Steven Mouginot, qui tenaient le restaurant Ty Kaz Place de l'Église, dans leur nouvel établissement Le Haut Marland (anciennement auberge du Haut Marland). L'occasion de retrouver ou de découvrir une cuisine simple, de saison et faite entièrement maison dans un environnement champêtre.

Ouvert du mardi au samedi midi et soir, ouvert le dimanche midi pendant l'été. Fermé le lundi.

> 55 route de la Chaussée Neuve
Réservations : 02 28 55 84 80



TRAITEUR ITALIEN ET PIZZERIA OMAGGIO

Toutes les saveurs de l'Italie sont là. Charcuteries, fromages, vins, pâtes fraîches, tiramisu maison... et les incontournables pizzas. C'est un bien bel hommage que rend Tommy Fergan à sa nonna Ivanna, sa grand-mère italienne qui lui a donné le goût pour cette cuisine du soleil. Ouvert du mardi au vendredi de 10h à 14h / 16h30 à 22h Samedi de 10h à 14h / 16h30 à 22h30 Dimanche de 10h à 13h / 18h à 22h30. Fermé le lundi. Sur place ou à emporter. Terrasse

> 7 rue de Bretagne
02 40 01 59 38



Travaux à la piscine Fermeture cet été à partir du 3 juillet

Reporté à 2025 du fait de la cyberattaque subie par la communauté d'agglomération, le changement de la Centrale de Traitement de l'Air du bassin de Saint-André-des-Eaux reste nécessaire afin de maintenir un accueil de qualité pour les usagers et le personnel. Le Savoir Nager étant une priorité, ce chantier est programmé cet été, en-dehors de la période scolaire afin de préserver les cycles pédagogiques des écoles de la commune et des communes voisines.

La réouverture de l'établissement est programmée, comme pour les autres piscines, **le lundi 8 septembre** (les établissements aquatiques étant tous fermés durant la 1^{ère} semaine de septembre pour la préparation de la rentrée).



► Repas des aînés

Les inscriptions commencent ! Vous avez 70 ans ou plus ? Envie de passer un moment chaleureux et convivial ? La municipalité vous invite à un repas festif, animé par un orchestre, avec la participation des Fanas du Dancing !
Rendez-vous le samedi 11 octobre de 12h à 17h30 à l'Espace du Marais

Les personnes ne pouvant pas y participer pour raison de santé sont invitées à se faire connaître en mairie. Un colis leur sera offert en remplacement du déjeuner.

> **Inscription avant le 8 septembre**

Accueil de la mairie au 02 51 10 62 62
accueil@ville-st-andre-des-eaux.fr

Groupe « Pour un avenir durable et solidaire »

La décision de fermeture du bureau de poste andréanais ne peut laisser insensible, surtout quand on sait que le premier bureau a ouvert ses portes en 1898 !

Au conseil municipal du 3 avril 2023, alors que La Poste venait d'annoncer la réduction des horaires d'ouverture à 12H30 par semaine, nous avions rappelé notre attachement au service public postal et demandé que La Poste reconsidère sa décision afin d'assurer la continuité des missions d'intérêt général dont elle a la charge.

Nous n'avons évidemment pas changé d'avis. Malheureusement, le désengagement de la Poste va croissant, et face à des horaires d'ouverture réduits comme peau de chagrin, c'est le pragmatisme qui prévaut.

Nous avons étoffé notre offre de services à la population avec le service de police municipale et celui de recueil de titres (cartes d'identité et passeports). Si nous soutenons le projet d'un relais La Poste hébergé chez un commerçant c'est parce qu'il contribue à améliorer la qualité du service rendu, en proposant une amplitude horaire inégale.

La commune ne dispose pas des moyens humains et financiers lui permettant d'ouvrir une agence postale municipale, qui au surplus ne permettrait pas une telle amplitude.

Certes, une page se tourne. Mais avec l'ouverture La Poste Relais dans les locaux du tabac-presse, le service postal de proximité, indispensable à la vie quotidienne, ne disparaît pas et devient même davantage accessible, notamment pour les actifs.

Les locaux occupés par le bureau de poste appartiennent à la commune.

La stratégie commerciale est l'un des axes forts de notre plan-guide dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Cœur de Bourg ». L'effort à court terme porte sur le renforcement de l'axe commercial principal constitué par le linéaire « rue de la Mairie/rue de Bretagne » auquel s'ajoutera l'îlot de l'ancienne tôlerie.

Idéalement situés, les locaux laissés vacants offriront une opportunité unique pour les porteurs de projets désireux de participer au dynamisme local.

Leur trouver une nouvelle destination sera donc un véritable challenge et, pour accueillir le candidat idéal, nous mettrons en œuvre une procédure d'Appel à Manifestation d'Intérêt qui garantit une saine concurrence et une sélection transparente.

Alors faut-il voir le verre à moitié vide ou à moitié plein ? Nous choisissons de regarder résolument vers l'avenir en continuant à travailler pour améliorer votre quotidien.

Vos élu-es de la majorité municipale

Groupe « Saint-André avec vous »

Fermeture du bureau de poste et manque de communication

Le 4 juin dernier, M. Le Maire conviait les élus du groupe minoritaire à une rencontre, au cours de laquelle il nous annonçait, parmi d'autres sujets, la fermeture du bureau de poste de Saint-André-des-Eaux.

M. Le Maire ayant été mis au courant dès avril, il a fallu attendre deux mois pour que l'information nous soit communiquée de manière officielle, une semaine seulement avant que la presse diffuse la nouvelle. Nous remercions M. Le Maire de nous avoir informés avant la presse (sur d'autres sujets, la presse était parfois mise au courant avant nous) mais regrettons, une nouvelle fois, le manque d'information à notre égard.

Autre exemple de ce manque de communication : les projets de délibérations des commissions (notamment celles concernant les finances) sont très souvent diffusés au dernier moment. Ainsi, pour la commission Finances du 18 mars dernier, la plupart des projets de délibérations nous ont été communiqués la veille à 21h et certaines délibérations ont même été envoyées quelques heures seulement avant la réunion ! Il nous est donc difficile de prendre connaissance du contenu de ces délibérations pour pouvoir ensuite débattre et donner notre avis lors des commissions.

Certes, la fermeture de l'agence postale est regrettable, mais les horaires d'ouverture ne permettraient pas aux Andréanais de disposer d'un service convenable. L'importante amplitude horaire proposée par les buralistes sera appréciée par les habitants. Merci à eux d'avoir accepté d'ajouter ce service à leurs multiples autres activités.

Plan d'Aménagement des Voiries Communales

Le Plan d'Aménagement des Voiries Communales (PAVC) prévoit des aménagements sur la VC 6 (voie communale qui relie la Belle Etoile à la Lande d'Ust en passant par le Châtelier). Différents aménagements sont envisagés, avec plusieurs « écluses plateaux » et des limitations de vitesses régulières à 30 km/h. Nous comprenons la nécessité de sécuriser les axes (notamment pour la sécurité des cyclistes et piétons), mais ces aménagements augmentent parfois la dangerosité des axes et peuvent causer des nuisances aux riverains... Nous nous interrogeons : d'autres solutions ont-elles été envisagées ? Les habitants concernés ont-ils été consultés ?

Très bel été à tous !

L'été est là, avec de nombreux moments festifs proposés sur notre commune, organisés par la municipalité ou les associations. Pour beaucoup, la pause estivale est également propice aux temps conviviaux en famille et entre amis. Ayons enfin une pensée à celles et ceux qui n'auront pas de vacances.

Les élu-es du groupe minoritaire

Christelle Odiau-Mathieu, Laurette Foucher,
Laurent Lecoq, Corentin Bourse, Pascal Haspot,
Manuel Bérasaluze.



Dimanche 6 juillet

Marché des producteurs
9h - 13h

Avec concert IvyBush de 10h30 à 12h30

Power Celtic Music dansant et dynamique !

Place de l'Église

Jeu 10 juillet

Tournoi FIFA féminin interbibliothèque
14h - 16h30

Gratuit, à partir de 8 ans, réservation conseillée *atelier numérique Pauline.

Vendredi 11 juillet

Spectacle Équestre
20h

Carrière équestre rue du Marais

Samedi 12 juillet

Concert le grand 8
« Slobodan Experiment »

20h30

Place de l'Église

Mercredi 16 juillet

Atelier numérique Cricut
15h - 17h

Création de tableaux floraux en papier avec découpeuse à commande numérique. **Gratuit**

Public adulte, réservation conseillée. Atelier numérique Pauline.

Vendred 18 juillet

Entrée, Plat, Dessert
Danse Acrobatique « Dialogue »

19h

Concert
Camille et Mathieu SAGLIO

20h30

Place de l'Église

Vendredi 25 juillet

Marché Nocturne
19h - 23h

Place de l'Église

Vendredi 1^{er} au dimanche 3 août

Tournoi de Mahjong

Samedi de 8h50 à 18h30

Dimanche de 8h30 à 17h

Salle Anne de Bretagne

Samedi 2 août

Chal'en Fest

Concert

18h30-2h

Port de la Chaussée Neuve

Dimanche 3 août

Fête des Chaland Fleuris

à partir de 10h

Port de la Chaussée Neuve

Vendredi 8 août

Entrée, Plat, Dessert

Théâtre Dansé de rue « Prati-câbles »

19h

DJ Tropical « Runo la Camioneta »

20h30

Place de l'Église

Jeu 14 août

Fête populaire et feu d'artifice

à partir de 19h

Parking Salles Sportives

Jeu 21 août

Don du Sang

Amicale des Donneurs de Sang

16h30 - 19h30

Espace du Marais

Vendredi 22 août

Entrée, Plat, Dessert

Concert « Jaft Punk »

19h

Concert « Cocodri »

20h30

Place de l'Église

Samedi 6 et dimanche 7 septembre

Le Marché de Guillaume

10h-18h

Port de la Chaussée Neuve

Samedi 6 septembre

Forum des Associations

9h-13h

Espace du Marais

Dimanche 14 septembre

Vide grenier

9h -18h

Port du Belot

Les Amis de Bilac



Qui a gagné le Prix des Lecteurs ?

Pour 2025, c'est Stéphanie Pérez pour son roman, **Le gardien de Téhéran**, qui a remporté l'adhésion d'une majorité de participants.

Ce fut une année exceptionnellement riche, 39 participants et pas loin de 30 votants à Saint-André-des-Eaux.

Éric Chacour, pour son roman **Ce que je sais de toi**, a remporté le choix des lecteurs de Saint-André-des-Eaux.

231 participants et 183 votants sur l'ensemble des bibliothèques.

Belle réussite !

Votre bibliothèque sera fermée du 4 au 17 août inclus



le saviez-vous ? Visiteurs ou paroissiens, après avoir lu ces quelques lignes, vous ne verrez plus cette statue comme avant.

La statue de la Vierge installée dans l'église du bourg, est représentative de la ferveur chrétienne dans nos campagnes au XX^e siècle. Nous sommes dans les années cinquante et comme beaucoup d'Andréanais, la famille Bardet de Villès-Poule se rend en pèlerinage à Lourdes.

On ne revient pas de ce lieu sans avoir bien sûr, prié mais aussi sans avoir fait quelques emplettes. Notre famille s'arrête dans une boutique où figure une promotion « à partir de 1000 francs d'achat - un ticket de tombola offert ». Elle profite de l'offre et quelle ne fut pas sa surprise de découvrir quelle était l'heureuse gagnante du premier lot :

une sculpture en plâtre (monochrome) de Notre-Dame de Lourdes de 1,50m de hauteur, signée Eugène Lapayre (1846-1926).

La famille Bardet décide de donner cette œuvre à la paroisse et le 11 février 1953, jour anniversaire de l'apparition de la Saint-Vierge à Lourdes, une grande cérémonie sera organisée par le curé Robin, prêtre de la paroisse, secondé par les frères franciscains de Saint-Nazaire. Dans un froid glacial, une procession, mène les paroissiens de l'école Saint-Joseph à l'église. Après l'installation de la statue dans une petite chapelle du transept droit, se succèdent sermon,

cantique, salut du Saint-Sacrement et prière.

Comme les petits événements composent la grande Histoire, les œuvres d'artistes de notre quotidien constituent notre patrimoine. Préservons-les. Cela est d'autant plus vrai dans notre commune où le patrimoine bâti n'existe pratiquement plus.

Source : Echo de la Presqu'île du 22 février 1953

